

Montréal, 3 juillet 2026

Objet : Informations relatives à la prochaine rentrée

Bonjour,

Informations relatives aux bulletins

Nous avons procédé à la révision de chacun des bulletins afin de finaliser les décisions de classement pour l'année prochaine ainsi que pour émettre les recommandations de cours d'été. Il importe de bien vérifier les résultats afin de vous assurer que votre enfant puisse s'inscrire à un cours d'été au besoin.

Pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire, il importe de vérifier le relevé de notes du ministère avant de conclure à la réussite ou à l'échec d'un cours. Ce sont les notes du relevé ministériel qui prévalent sur celles du bulletin de l'école. Vous pouvez accéder au relevé de notes ministériel directement en ligne au moyen du lien suivant :

- [Dossier scolaire de l'élève en ligne](#) :
Certains renseignements personnels permettant d'identifier l'utilisateur seront demandés afin de vous créer un compte.

Qui contacter pour informations au sujet des cours d'été ?

Après la lecture des recommandations émises par la direction adjointe et la consultation du feuillet de cours d'été, nous vous invitons à écrire à montanaro.c@csdm.qc.ca ou au conseiller en orientation harbec.f@csdm.qc.ca, jusqu'au 10 juillet, si vous avez des questions pour toutes questions.

Fourniture scolaire

La liste des articles scolaires recommandés par les enseignant(e)s pour l'année 2026-2027 sera mise à jour sur le site Internet de l'école d'ici le 10 juillet. Vous pourrez consulter les listes en utilisant le lien suivant : [Fournitures scolaires | École secondaire Saint-Luc](#)

Idée approximative des frais scolaires 2026-2027

Afin de vous aider dans votre planification budgétaire, nous souhaitons vous donner un aperçu des frais pour le matériel scolaire qui ont été approuvés par niveau lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement. **Il ne s'agit pas des montants exacts.** Il s'agit de montants vous permettant de vous donner un ordre de grandeur.

1re sec.	255 \$	<i>Les frais de 300\$ pour les programmes de Musique-Études et du PEI seront couverts par la mesure ministérielle.</i>
adapt.scol. 1re sec	190 \$	
2e sec.	250 \$	<i>Les frais de 300\$ pour les programmes de Musique-Études et du PEI seront couverts par la mesure ministérielle.</i>
adapt.scol. 2e sec	190 \$	
3e sec.	250 \$	

adapt.scol. 3e sec	150 \$	<i>Les frais de 300\$ pour les programmes de Musique-Études et du PEI seront couverts par la mesure ministérielle.</i>
4e sec.	250\$	<i>Les frais de 300\$ pour les programmes de Musique-Études et du PEI seront couverts par la mesure ministérielle.</i>
5e sec.	280 \$	<i>Les frais de 300\$ pour les programmes de Musique-Études et du PEI seront couverts par la mesure ministérielle.</i>

Pour les élèves de l'accueil, les frais scolaires pourront varier entre 100.00\$ et 155.00\$ selon le niveau de l'élève.

À ces montants, vous devez également prévoir les frais pour l'acquisition de l'uniforme. Ces coûts sont variables d'un élève à l'autre en fonction de ses besoins de renouvellement.

Date de retour à l'école

La rentrée administrative des élèves est prévue comme suit (un tableau synthèse se trouve à la page suivante) :

- **Le lundi 24 août 2026** pour les élèves de 5^e secondaire.
- **Le mardi 25 août 2026** pour les élèves de 4^e et 3^e secondaire.
- **Le mercredi 26 août 2026** pour les élèves de 2^e et 1^{re} secondaire

L'horaire de passage de chacun des foyers vous sera communiqué à la mi-août et il vous sera possible de **connaître le foyer de votre enfant** en consultant **MOZAIK** dans la semaine du 17 août.

La première journée complète de cours est prévue pour le **jeudi 27 août 2026**.

Le service de cafétéria sera également offert à partir de cette date.

Carte Opus

Depuis déjà quelques années, la STM ne se déplace plus pour les renouvellements et la prise de photo de la carte OPUS. [Vous trouverez ici toutes les informations](#) qui répondront certainement à vos questions. Nous vous invitons tout de même à communiquer directement avec le service à la clientèle de la STM en cas de doute.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu **le mercredi 9 septembre 2026 à 19h**. C'est à ce moment que nous vous présenterons le bilan de l'école pour l'année 2025-2026 et que seront élus les nouveaux membres du conseil d'établissement de l'école. Il s'agit d'un moment important de la vie démocratique de l'école. Il y a actuellement 4 postes à pourvoir au sein du conseil d'établissement.

Vous avez déménagé ?

Si vous avez déménagé ou que vous prévoyez le faire, merci de nous aviser dans les meilleurs délais à l'adresse courriel stluc@cssdm.gouv.qc.ca. Nous pourrions ainsi libérer les places pour les demandes d'inscriptions qui seront déposées cet été.

Inscription aux activités parascolaires

Chaque année, l'école Saint-Luc offrira la possibilité aux élèves de participer à plusieurs activités parascolaires. Les informations seront communiquées aux élèves par message à l'interphone dès le début de la prochaine année scolaire.

Nous prendrons aussi le soin de communiquer ces informations aux parents afin que vous puissiez inciter votre enfant à s'inscrire et à participer aux activités offertes. Surveillez vos courriels au moment de la prochaine rentrée.

Fermeture de l'école pendant l'été

Prenez note que l'école sera fermée du 20 juillet au 2 août 2026.

Voilà qui résume l'essentiel des informations permettant de mettre un terme à la présente année scolaire tout en donnant un avant-goût de la prochaine rentrée scolaire.

Mais avant de vous retrouver en grande forme à la fin du mois d'août, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe de l'école Saint-Luc, d'excellentes vacances estivales!



Directeur
Éric Benoit